

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE



ÉLECTIONS MUNICIPALES [P. 4-5] | SESSION DE COURS AUTOMNE 2025 [P. 6-9]

LES JOURNÉES DE LA CULTURE [P. 11] | DÉLAI PROLONGÉ POUR LE REMPLACEMENT DES PUISARDS [P. 12]



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

NOUVEAU!

Compte de taxes en ligne

Bonne nouvelle: la Municipalité de Saint-Hippolyte s'est procuré un nouvel outil numérique pour mieux vous servir – notre nouvelle plateforme Compte de taxes en ligne est maintenant active! Vous pouvez désormais accéder à vos comptes de taxes et à vos soldes à payer en tout temps. Il suffit de créer un profil sur notre plateforme, au saint-hippolyte.appvoila.com/fr. Vous pourrez consulter vos comptes de taxes en quelques clics, sans avoir à attendre l'envoi de documents papier. Veuillez noter que vous ne pouvez pas effectuer de paiement sur cette plateforme. Seuls les paiements en ligne (via le site Web de votre caisse ou de votre banque ou l'application de cette dernière) et au comptoir de l'hôtel de ville sont possibles.



NOUVELLE ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE ET SES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS

La Municipalité de Saint-Hippolyte et les représentants de la section locale 1826 du Syndicat canadien de la fonction publique ont signé une nouvelle convention collective en vigueur rétroactivement du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Parmi les gains pour le personnel syndiqué, notons des ajustements salariaux pour certains postes de cols bleus et de cols blancs, l'augmentation de différentes primes (de nuit, de jour, pour l'aqueduc, pour les opérateurs spécialisés, etc.) et l'ajout d'un congé férié le 30 septembre pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. De plus, les employés syndiqués bénéficient d'un régime de retraite bonifié de 0,5% à la signature et de 0,5% à l'échéance de la convention collective. Sur le plan salarial, les augmentations sont de 5% en 2025, de 4% en 2026, et de 3% pour 2027, 2028 et 2029.



Debout, de gauche à droite: Jessica Saucier, vice-présidente de la section locale 1826 du Syndicat canadien de la fonction publique; Céline Pageau, secrétaire et trésorière de la section locale 1826 du Syndicat canadien de la fonction publique; Patricia Weightman, directrice du Service des ressources humaines. Assis, de gauche à droite: Alexandre Racicot, président de la section locale 1826 du Syndicat canadien de la fonction publique; Yves Dagenais, maire de la Municipalité de Saint-Hippolyte; Mathieu Meunier, directeur général de la Municipalité de Saint-Hippolyte.



Yves Dagenais
Maire



Bruno Plourde
Siège 1
Urbanisme



Chantal Lachaine
Siège 2
Environnement



Sonia Tremblay
Siège 3
Travaux publics



Serge Alarie
Siège 4



Rose Crevier-Dagenais
Siège 5
Sécurité incendie et sécurité communautaire



Alain Lefèvre
Siège 6
Loisirs, culture et vie communautaire

Collecte de branches

Le déchetage est offert gratuitement de mai à octobre. Un maximum de 15 minutes par collecte et un maximum de deux demandes de collecte par adresse municipale pour l'année en cours sont accordés. Inscription obligatoire en ligne au plus tard à midi le jeudi précédant la collecte, en remplissant le formulaire au citoyen.saint-hippolyte.ca/requetes-et-signalements.

- Placez les branches en bordure de la rue le dimanche précédant la collecte.
- Déposez les gros bouts des branches du côté de la rue et empilez-les dans le même sens, pas plus de 5 pieds de hauteur.
- Notez que les branches doivent avoir un diamètre de maximum de 4 pouces. Aucune bûche ni souche.
- Retirez les débris qui pourraient s'y trouver (fil, corde, etc.).
- Le nettoyage des résidus est la responsabilité du propriétaire.

LAMPADAIRES DÉFECTUEUX

Vous pouvez signaler la défectuosité d'une lumière de rue en appelant au 450 563-2505, poste 2242, ou en ligne au saint-hippolyte.ca en indiquant l'adresse et le numéro d'éclairage que l'on retrouve sur le poteau.

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SUR UN TERRAIN PRIVÉ

La Municipalité sollicite les citoyens qui désirent recevoir des matériaux d'excavation sur leur terrain. Toutes les demandes feront l'objet de vérifications au préalable, mais aucuns frais ne seront exigés pour le dépôt de matériaux. Il suffit de remplir le formulaire au saint-hippolyte.ca ou de vous présenter au garage municipal, situé au 2056, chemin des Hauteurs.

URBANISME

Modification du règlement de contrôle intérimaire

Il y a quelques mois, nous vous informions des tenants et aboutissants entourant la mise en place d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI), au terme de la période de réflexion que le conseil municipal voulait s'accorder à la suite de l'adoption d'un Plan de conservation. Visant dans un premier temps à stopper l'étalement urbain de façon unilatérale sur l'ensemble du territoire, ce RCI a par la suite été modifié (en juin dernier) afin de mieux refléter l'avancement des travaux du comité et de mieux cerner la manière dont la Municipalité veut protéger son territoire, et ce, incluant la faune et la flore. Pour l'essentiel, il s'agissait :

- d'ajouter trois lots à titre d'exceptions au territoire d'application;
- d'abroger l'interdiction visant la création d'un lot destiné à accueillir un bâtiment principal;
- de circonscrire l'implantation des différentes constructions à l'intérieur de 100 mètres de l'emprise d'une rue existante ou autorisée;
- d'abroger l'interdiction visant les coupes de nettoyage, les coupes de jardinage et les activités sylvicoles.

Tous conviennent que ce RCI, tous conviennent qu'il doit demeurer intérimaire ou temporaire. À cet égard, une réglementation sera déposée au cours des prochains mois afin de refléter cette volonté de protéger notre patrimoine écologique et pour que Saint-Hippolyte demeure « belle et naturelle »!

PROJET OMNIBUS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

La réglementation municipale n'est pas immuable et elle évolue en fonction de différents facteurs. En ce sens, le Service de l'urbanisme déposera prochainement un projet omnibus de modification du règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Le conseil municipal et le Service de l'urbanisme ont entrepris une démarche visant à :

- ajouter certains usages;
- ajouter, modifier et abroger des définitions;
- ajouter un nouveau type de construction accessoire;
- modifier, préciser ou bonifier certaines dispositions concernant les marges et les cours, les clôtures, les entrées charretières, les rives, le littoral, les milieux humides, l'abattage d'arbres, les eaux de ruissellement, les pentes, les constructions ainsi que les usages dérogatoires;
- modifier des dispositions pénales relatives à l'abattage d'arbres.

Élections municipales 2025

DÉPOSER SA CANDIDATURE

Admissibilité

Toute personne éligible selon la loi, c'est-à-dire ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la Municipalité et qui réside sur son territoire peut poser sa candidature à un poste de membre du conseil municipal.

Dépôt de candidature

Les formulaires de déclaration de candidature seront disponibles en ligne ou au bureau de la présidente d'élection. La déclaration de candidature, dûment remplie et accompagnée des documents requis, doit être reçue, en personne, à son bureau entre le 19 septembre et le 3 octobre 2025, à 16 h 30. Veuillez prendre rendez-vous avec la présidente d'élection pour le dépôt de votre candidature.

Rencontre avec les candidats

Une rencontre **obligatoire** avec la présidente d'élection aura lieu avec tous les candidats le 6 octobre 2025, de 18 h à 20 h. Les détails seront communiqués aux candidats au moment du dépôt de la déclaration de candidature.

Liens et documents utiles

Les références suivantes contiennent les renseignements nécessaires sur les conditions requises pour poser sa candidature, la production d'une déclaration de candidature, l'autorisation des candidates et candidats indépendants, la divulgation de certains dons et rapports de dépenses ainsi que toute autre information pertinente.

RENSEIGNEMENTS

Bureau de la présidente d'élection

2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1

Téléphone : 450 563-2505
election@saint-hippolyte.ca

CONDITIONS POUR ÊTRE INSCRIT OU INSCRITE À LA LISTE ÉLECTORALE

Les propriétaires d'un immeuble et les occupants d'un établissement d'entreprise (ex.: propriétaires d'un chalet, locataires d'un local commercial ou professionnel) qui ne sont pas domiciliés à Saint-Hippolyte doivent transmettre un écrit signé demandant leur inscription à la liste électorale. Si les immeubles sont détenus par des copropriétaires ou occupés par des cooccupants, ceux-ci doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité, la personne qui sera inscrite à la liste électorale pour voter en leur nom. La personne désignée ne doit pas avoir le droit d'être inscrite à la liste électorale à titre de personne domiciliée ou de propriétaire unique d'un immeuble, ou encore d'occupant d'un établissement d'entreprise.

Pour avoir le droit de voter, ces personnes doivent :

- être propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise à Saint-Hippolyte depuis le 18 septembre 2025 ou avant;
- être de citoyenneté canadienne;
- être majeures le jour du scrutin;
- ne pas être en curatelle;
- n'être frappées d'aucune incapacité de voter en vertu d'une condamnation à une loi électorale.

RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Les personnes intéressées à travailler à titre de membre du personnel électoral doivent remplir le formulaire de recrutement au www.je-vote.ca.

Vote par anticipation, le 26 octobre

La journée du vote par anticipation requiert une présence sur les lieux de votation le dimanche 26 octobre, de 11 h à 20 h 30, ainsi que le jour du scrutin général, soit le 2 novembre 2025, de 19 h 30 à 21 h 30 approximativement, afin de procéder au dépouillement et au recensement des votes.

Jour du scrutin, le 2 novembre

La journée du scrutin requiert une présence sur les lieux de votation de 9 h jusqu'à la fermeture des bureaux, à 20 h, et par la suite, selon la fonction, jusqu'au dépouillement et au recensement complets des votes, soit environ jusqu'à 21 h 30.

Formation

Une formation obligatoire, d'une durée de 90 minutes, sera donnée en octobre 2025.





COMMISSION DE RÉVISION

Votre nom n'est pas sur la liste électorale? Vous constatez une erreur? La commission de révision de la liste électorale de la Municipalité siègera à l'hôtel de ville, au 2253, chemin des Hauteurs, aux dates et heures suivantes:

- Mercredi 15 octobre : de 15 h à 18 h
- Jeudi 16 octobre : de 17 h à 20 h
- Lundi 20 octobre : de 8 h 45 à 11 h 45

Un parent, votre conjoint ou conjointe ou une personne qui habite avec vous peut faire une demande à votre place. Pour vous inscrire, vous devez présenter deux pièces d'identité. L'une doit mentionner votre nom et votre date de naissance, et l'autre, votre nom et votre adresse. Une personne domiciliée à Saint-Hippolyte et qui est à mobilité réduite ou incapable de se déplacer pour des raisons de santé peut, au plus tard le dernier jour fixé pour la présentation des demandes, transmettre par écrit à la présidente d'élection une demande d'inscription, de correction ou de radiation accompagnée des documents requis en remplissant le formulaire prévu à cet effet, dans les prochaines semaines, au www.je-vote.ca.

COMMENT VOTER?

Pour voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale de la Municipalité. Vous pouvez vérifier votre inscription en consultant l'avis envoyé par la présidente d'élection au début d'octobre 2025. Pour exercer votre droit de vote, vous devrez obligatoirement présenter au scrutateur l'un des documents suivants :

- Votre carte d'assurance maladie;
- Votre permis de conduire;
- Votre passeport canadien;
- Votre certificat de statut d'Indien;
- Votre carte d'identité des Forces armées canadiennes.

Vote itinérant

Un électeur à mobilité réduite ou incapable de se déplacer pour des raisons de santé et inscrit à la liste électorale comme personne domiciliée, ainsi que son proche aidant domicilié dans la même section de vote, peut voter par anticipation à un bureau de vote itinérant. Pour ce faire, l'électeur visé ou son proche aidant doit en faire la demande à la présidente d'élection au plus tard le 20 octobre 2025.

LISTE ÉLECTORALE

La liste des électeurs pour les élections municipales du 2 novembre 2025 est confectionnée par le directeur général des élections du Québec à partir des données qu'il détient sur les personnes qui sont domiciliées à Saint-Hippolyte depuis au moins six mois au Québec, qui seront majeures le jour du scrutin, qui sont de citoyenneté canadienne, qui ne sont ni en curatelle, ni frappées d'une incapacité de voter en vertu d'une condamnation à une loi électorale. Au cours du mois d'octobre, nous transmettrons un avis d'inscription à chaque adresse postale. Si votre nom n'apparaît pas sur l'avis, vous devrez vous présenter à la commission de révision pour faire une demande d'inscription ou de correction à la liste électorale.

Une personne peut-elle être inscrite à plus d'un endroit sur la liste électorale?

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste électorale de la Municipalité. Ainsi, si la personne est un électeur à plusieurs titres, l'ordre de priorité suivant servira à choisir l'endroit de son inscription:

1. Domicilié;
2. Propriétaire unique d'un immeuble;
3. Occupant unique d'un établissement d'entreprise;
4. Copropriétaire indivis d'un immeuble;
5. Cooccupant d'un établissement d'entreprise.

De plus, si la personne détient des droits sur plus d'un immeuble ou établissement d'entreprise, celui qui a la plus grande valeur sera retenu.

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Assurez-vous d'effectuer avant le 1^{er} septembre 2025 votre changement d'adresse auprès du directeur général des élections du Québec au 418 528-0422 ou au 1 888 353-2846 ou à l'adresse courriel: info@electionsquebec.qc.ca afin que votre nom soit inscrit sur la liste électorale permanente en regard de votre nouvelle adresse.

Session d'automne 2025

INSCRIPTION

Du 3 au 17 septembre. Inscription obligatoire et places limitées.

Une description plus détaillée de chaque activité est disponible sur le site d'inscription Sport-Plus.

Par téléphone

450 563-2505, poste 2231

Via Internet

Saint-hippolyte.ca

En personne

Centre des loisirs et de la vie communautaire



CRÉATION DE COMPTE ET CONFIRMATION DES INFORMATIONS DE CONNEXION

Pour vous inscrire, créez votre compte en ligne ou confirmez vos informations de connexion dès maintenant.

Les places sont souvent limitées, donc la connexion rapide à votre compte en ligne est primordiale au moment de votre inscription.



NOUVEL UTILISATEUR (RÉSIDENT ET NON-RÉSIDENT)

Il est obligatoire de créer votre compte en remplissant le formulaire d'ouverture de compte Sport-Plus disponible en ligne.

UTILISATEUR EXISTANT

Confirmez vos informations de connexion en vous connectant à Sport-Plus. Si vos informations sont incorrectes, cliquez sur ► Code d'utilisateur / Mot de passe oublié?

Pour plus d'informations, communiquez avec nous par courriel à loisirs@saint-hippolyte.ca ou par téléphone au 450 563-2505, poste 2231.



NOUVEAUTÉ !

LA CARTE D'ACCOMPAGNEMENT LOISIR (CAL) EST MAINTENANT ACCEPTÉE !

L'accès pour l'accompagnateur ou l'accompagnatrice d'une personne handicapée est maintenant gratuit sur présentation de la CAL.

CARTE DE PRATIQUE LIBRE

Il vous est difficile de faire un choix dans notre programmation ou vous prévoyez ne pas être disponible pour un cours donné durant la session? Optez pour la carte de pratique libre! Elle vous permet de choisir des activités parmi celles sélectionnées dans la grille de notre programmation.

Résident – 80 \$ | Non-résident – 120 \$

La carte donne droit à 8 participations libres de votre choix.
Vente en ligne, par téléphone et en personne.



NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
ACTIVITÉS POUR TOUS					
<p>ABDOS-FESSES-CUISSSES Séance dynamique combinant des exercices variés d'abdominaux, de fessiers et de cuisses.</p>	16 ans +	<p>Jeudi, 12 h 10 à 12 h 50 25 septembre au 4 décembre <i>11 semaines</i></p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82 \$	94 \$
<p>ATELIERS DE DÉCORATION DE BISCUITS AVEC GLAÇAGE ROYAL Apprentissage des techniques pour développer ses habiletés dans ce type d'art sucré.</p>	16 ans +	<p>Jeudi, 18 h à 19 h 30 25 septembre au 16 octobre <i>4 semaines</i></p>	Parc du Grand-Héron	230 \$	260 \$
<p>BADMINTON LIBRE (AVEC INSCRIPTION) Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses volants.</p>	14 ans +	<p>Lundi, 19 h à 21 h 22 septembre au 1^{er} décembre Mercredi, 19 h à 21 h 24 septembre au 3 décembre <i>11 semaines</i></p>	École des Hauteurs	50 \$	77 \$
<p>CARDIO-DANSE LATINO Enchaînements dansés, inspirés des rythmes latins (salsa, merengue, bachata, etc.), permettant de travailler le cardio, la coordination, la souplesse et le tonus musculaire.</p>	16 ans +	<p>Vendredi, 10 h à 11 h 26 septembre au 5 décembre <i>11 semaines</i></p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82 \$	94 \$
<p>CARDIO-NORDIQUE Randonnée avec bâtons qui combine marche et exercices cardiovasculaires et musculaires en pleine nature.</p>	16 ans +	<p>Lundi, 16 h 45 à 17 h 45 8 septembre au 15 décembre <i>15 semaines</i></p>	Centre de plein air Roger-Cabana	Inscription dès maintenant à cardiopleinair.ca ou au 438 523-4442	
<p>CARDIO-MUSCULATION Une expérience dynamique alliant endurance cardiovasculaire et musculaire.</p>	16 ans +	<p>Lundi, 18 h à 19 h 8 septembre au 15 décembre <i>15 semaines</i></p>	Centre de plein air Roger-Cabana	Inscription dès maintenant à cardiopleinair.ca ou au 438 523-4442	
<p>CHORALE POP* Atelier de chant choral pour les adultes qui souhaitent chanter en groupe, sans audition ni prérequis.</p>	14 ans +	<p>Lundi, 18 h 30 à 20 h 30 22 septembre au 1^{er} décembre <i>9 semaines</i></p>	Parc du Grand-Héron	146 \$	168 \$
<p>CLUB DE KARATÉ Acquisition et développement des techniques et des mouvements de cette discipline.</p>	6 ans +	<p>Lundi et mercredi, 18 h 30 à 20 h 22 septembre au 10 décembre <i>12 semaines</i></p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	<p>Enfant : 72 \$ Adulte : 90 \$</p>	<p>Enfant : 90 \$ Adulte : 114 \$</p>
<p>DANSE EN LIGNE COUNTRY – DÉBUTANT-INITIATION Initiation à la danse en ligne country donnée par des danseurs professionnels de l'école Cool Gang Country Dancer.</p>	10 ans +	<p>Jeudi, 18 h 30 à 19 h 30 25 septembre au 4 décembre Jeudi, 19 h 40 à 20 h 40 25 septembre au 4 décembre <i>11 semaines</i></p>	Parc du Grand-Héron	90 \$	105 \$
<p>DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT-INTERMÉDIAIRE</p>					
<p>MÉDITATION ET YOGA SUR CHAISE Séance de méditation combinée avec des exercices de yoga sur chaise.</p>	16 ans +	<p>Lundi, 10 h 30 à 11 h 30 22 septembre au 1^{er} décembre <i>11 semaines</i></p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82 \$	94 \$
<p>MISE EN FORME GÉNÉRALE Séance de mise en forme combinant des exercices de musculation, d'endurance et de cardio.</p>	16 ans +	<p>Mardi, 11 h à 12 h OU Mardi, 12 h à 13 h 23 septembre au 2 décembre <i>11 semaines</i></p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82 \$	94 \$
<p>MISE EN FORME GÉNÉRALE Séance de mise en forme combinant des exercices de musculation, d'endurance et de cardio.</p>	16 ans +	<p>Jeudi, 10 h 45 à 11 h 45 25 septembre au 4 décembre <i>11 semaines</i></p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82 \$	94 \$
<p>PICKLEBALL – NIVEAU DÉBUTANT-INITIATION (AVEC INSCRIPTION) Jeu libre, sous une formule de rotation selon le nombre de participants. Le participant doit apporter sa raquette et ses balles. Une inscription par jour par participant. Niveau débutant, si vous: débutez au pickleball; réussissez parfois vos services ni rapides ni puissants; ratez à l'occasion les retours de service, spécialement contre de meilleurs joueurs.</p>	14 ans +	<p>Mardi, 20 h 15 à 21 h 45 23 septembre au 2 décembre Mercredi, 18 h 45 à 20 h 15 24 septembre au 3 décembre Jeudi, 20 h 15 à 21 h 45 25 septembre au 4 décembre Dimanche, 8 h 45 à 10 h 15 28 septembre au 7 décembre <i>11 semaines</i></p>	École du Grand-Rocher	72 \$	100 \$

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
PICKLEBALL – INTERMÉDIAIRE (AVEC INSCRIPTION) Niveau intermédiaire, si vous: avez déjà joué à quelques reprises; réussissez 50 % de vos services et pouvez en placer en fond de terrain; commencez à effectuer certains retours en fond de terrain; consacrez plus de temps de jeu dans la zone de non-volée.	14 ans +	Mardi, 18 h 45 à 20 h 15 23 septembre au 2 décembre Mercredi, 20 h 15 à 21 h 45 24 septembre au 3 décembre Jeudi, 18 h 45 à 20 h 15 25 septembre au 4 décembre Dimanche, 10 h 15 à 11 h 45 28 septembre au 7 décembre 11 semaines	École du Grand-Rocher	72\$	100\$
PICKLEBALL – OUVERT À TOUS (AVEC INSCRIPTION)	14 ans +	Dimanche, 11 h 45 à 13 h 15 28 septembre au 7 décembre 11 semaines	École du Grand-Rocher	72\$	100\$
 PICKLEBALL LIBRE: CARTE DE PRATIQUE LIBRE Aucune inscription requise, jeu libre sous une formule de rotation selon le nombre de participants. Durée: 1 h 30. (3 terrains sont disponibles.)	14 ans +	Dimanche, 14 h 45 à 16 h 15 28 septembre au 7 décembre 11 semaines	École du Grand-Rocher	Sur présentation de la carte de pratique libre	
PICKLEBALL: LOCATION DE TERRAIN (AVEC INSCRIPTION) Les locataires doivent apporter leurs raquettes et leurs balles. (3 terrains sont disponibles. Maximum d'un terrain par inscription.)	14 ans +	Dimanche, 13 h 15 à 14 h 45 28 septembre au 26 octobre OU 9 novembre au 7 décembre 5 semaines	École du Grand-Rocher	90\$	120\$
 PILATES EXPRESS ET PILATES Alignement du corps joint à la respiration sollicitant globalement chaque groupe musculaire.	16 ans +	Lundi, 12 h à 12 h 45 (express) 22 septembre au 1 ^{er} décembre Jeudi, 16 h 45 à 17 h 45 25 septembre au 4 décembre 11 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82\$	94\$
 TONUS, STRETCHING ET MOBILITÉ Exercices d'étirements permettant à la fois l'assouplissement et le renforcement musculaires et articulaires.	16 ans +	Mercredi, 10 h 30 à 11 h 45 24 septembre au 3 décembre 11 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	96\$	107\$
 TONUS ET SOUPLESSE Inspiré des techniques de danse et de la méthode Pilates, ce cours profitera autant à votre corps qu'à votre esprit.	16 ans +	Jeudi, 9 h à 10 h 25 septembre au 4 décembre 11 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82\$	94\$
 YOGA POUR TOUS Discipline du corps et de l'esprit via une variété de postures et de pratiques respiratoires. À noter que le cours du jeudi n'est pas disponible à la carte.	16 ans +	Mercredi, 9 h 15 à 10 h 15 24 septembre au 3 décembre OU Jeudi, 18 h à 19 h 25 septembre au 4 décembre 11 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82\$	94\$
ZUMBA Aérobie et fitness sur des rythmes et des chorégraphies issus de danses latines.	16 ans +	Jeudi, 19 h 15 à 20 h 15 25 septembre au 4 décembre 11 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82\$	94\$
ACTIVITÉS 50+					
 PICKLEBALL POUR DÉBUTANTS ET INITIÉS Apprentissage des règles de jeu et des techniques de base du pickleball avec un professeur. Initiation au jeu.	50 ans +	Lundi, 19 h à 21 h 22 septembre au 20 octobre OU 3 novembre au 1 ^{er} décembre Samedi, 9 h à 11 h 27 septembre au 25 octobre OU 8 novembre au 6 décembre 5 semaines	École du Grand-Rocher	45\$	52\$
 TABLETTES ET TÉLÉPHONES APPLE** Réservé aux membres FADOQ, ce cours est basé sur l'utilisation efficace de votre tablette ou de votre téléphone Apple.	50 ans +	Mercredi, 9 h à 12 h 8 octobre au 12 novembre 6 semaines	Bibliothèque	100\$	100\$
 DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.	50 ans +	Lundi, 13 h à 14 h 15 22 septembre au 1 ^{er} décembre Lundi, 14 h 15 à 15 h 30 22 septembre au 1 ^{er} décembre 11 semaines	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82\$	94\$
DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT 2-INTERMÉDIAIRE					

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
<p> YOGA SUR CHAISE Discipline du corps et de l'esprit au moyen d'une variété de postures et de pratiques respiratoires effectuées sur une chaise.</p>	50 ans +	Mercredi, 13 h 15 à 14 h 15 24 septembre au 3 décembre <i>11 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82\$	94\$
ACTIVITÉS JEUNESSE					
<p> 1, 2, 3... ON BOUGE! Activités motrices parents-enfants: parcours, ateliers et défis permettant d'appriivoiser graduellement le monde du sport et de l'activité physique.</p>	3-4 ans	Samedi, 9 h à 9 h 45 27 septembre au 15 novembre <i>8 semaines</i>	École des Hauteurs	50\$	58\$
<p> SUPERSPORTIF.VE Développement des habiletés motrices par des entraînements dynamiques, des parcours, des courses et des jeux coopératifs.</p>	5-6 ans	Samedi, 10 h à 11 h 27 septembre au 15 novembre <i>8 semaines</i>	École des Hauteurs	50\$	58\$
<p> SPORT AU MAX Éventail d'activités sportives et ludiques mettant au défi leurs habiletés, leur agilité et leur endurance.</p>	7-12 ans	Samedi, 11 h 15 à 12 h 15 27 septembre au 15 novembre <i>8 semaines</i>	École des Hauteurs	50\$	58\$
<p>ÉVEIL À LA DANSE Découverte du plaisir de bouger avec la musique à travers des jeux, des exercices ludiques et des explorations du mouvement.</p>	2-3 ans	Dimanche, 8 h 30 à 9 h 28 septembre au 16 novembre <i>8 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	40\$	46\$
<p>BALLET Développement de la posture, de la souplesse, de l'équilibre et de la grâce avec le ballet. Les enfants seront initiés à la technique du ballet sur demi-pointe.</p>	4-5 ans	Dimanche, 9 h à 9 h 45 28 septembre au 16 novembre <i>8 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	55\$	65\$
<p>JAZZ ET HIP HOP Cours dynamique proposant un mélange entraînant de styles populaires, comme le jazz, le hip-hop, le funk, le contemporain et le moderne.</p>	4-5 ans	Dimanche, 9 h 45 à 10 h 30 28 septembre au 16 novembre <i>8 semaines</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	55\$	65\$
	6-8 ans	Dimanche, 10 h 30 à 11 h 30 28 septembre au 16 novembre <i>8 semaines</i>		70\$	80\$
ACTIVITÉS D'UNE JOURNÉE					
<p>ATELIER DE PÂTISSERIE PARENT-ENFANT SUR LE THÈME DE L'OcéAN Le duo parent-enfant testera les techniques à la douille et comment travailler le fondant en décorant 6 cupcakes selon le thème du moment.</p>	5 ans +	Dimanche, 10 h à 11 h 19 octobre <i>1 atelier</i>	Parc du Grand-Héron	40\$	45\$
<p>ATELIER DE CONFECTIO DE PANIER DE FINES HERBES Atelier portant sur la confection de panier de fines herbes fraîches. Vous apprendrez des trucs et techniques pour garder vos fines herbes dans la maison et repartirez avec votre création. Le prix inclut tout le matériel nécessaire.</p>	14 ans +	Dimanche, 10 h à 12 h 19 octobre <i>1 atelier</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	68\$	80\$
<p>ATELIER DE CRÉATION DE PANIER DÉCORATIF SUR LE THÈME DE NOËL Sortez votre créativité, cet atelier vous propose de confectionner un arrangement de plantes tropicales. Vous apprendrez les techniques pour la fabrication ainsi que les soins à donner à vos plantes. Le prix inclut tout le matériel nécessaire: panier, terreau et plantes tropicales.</p>	14 ans +	Dimanche, 10 h à 12 h 7 décembre <i>1 atelier</i>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	85\$	100\$

* Pause les semaines des du 13 et 20 octobre

** Important: chaque participant doit avoir un téléphone ou une tablette et être membre de la FADOQ.

 Activité destinée aux aînés.  Activité disponible à la carte.

SKI DE FOND (INSCRIPTION À VENIR)

Ces cours de ski de fond sont destinés aux 4 à 12 ans et se déroulent au Centre de plein air Roger-Cabana.

Pour plus d'information

- En ligne à saint-hippolyte.ca ou à fondeurslaurentides.ca
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231

**Fondeurs
Laurentides**

Vers un premier Plan directeur des parcs et espaces verts

La Municipalité élabore actuellement son tout premier Plan directeur des parcs et espaces verts. Cet outil de planification à long terme guidera, de façon efficiente et durable, l'aménagement, l'entretien et le développement de nos espaces extérieurs. L'objectif est clair: rendre nos lieux de plein air, de jeu et de détente encore plus accueillants et mieux adaptés aux besoins actuels et futurs.

Un diagnostic complet a déjà été réalisé, brochant un portrait précis des équipements et infrastructures récréatives présents sur le territoire et l'analyse de l'offre de services et des besoins est en cours.

La prochaine étape? **Votre participation!**

Trois occasions s'offriront à vous pour contribuer activement à ce projet:

- **Un café-causerie citoyen**, pour échanger en toute convivialité;
- **Un sondage en ligne**, pour partager vos idées et vos priorités;
- **Un atelier participatif**, pour co-construire la vision de nos parcs et espaces verts.

Votre voix compte! **Imaginez** avec nous les parcs de **demain!**

Détails et inscription, dans la section Grands projets au citoyen.saint-hippolyte.ca.



Festival des Sentiers

Inscription dès le 17 septembre, en ligne seulement.

Pour information ou soutien technique à l'inscription: 450 563-2505, poste 2231.



FESTIVAL DES SENTIERS – 25 OCTOBRE

Quatre parcours complètement en nature de 1 km, 2 km, 5 km et 10 km pour les coureurs et coureuses de tous les âges et de tous les niveaux :

- Système de chronométrage par puce
- Point d'eau sur le parcours
- Équipe de premiers soins et de bénévoles pour assurer la réussite de l'événement!

Récupération des dossards		7 h 45					
DISTANCE	10 km	ÂGE	13 ans et +	HORAIRE	9 h	COÛT	25 \$
	5 km		13 ans et +		10 h 15		20 \$
	1 km		4 à 12 ans		11 h 15		10 \$
	2 km		9 ans et +		11 h 40		10 \$
Remise des prix		12 h					



ATELIER DE DESSIN AVEC SIMON DUPUIS

1^{er} novembre, de 12 h 30 à 14 h 30 – 7 à 77 ans

Salle multifonctionnelle de la bibliothèque – Maximum de 30 participants

Les participants apprendront les techniques de dessin et la juxtaposition des couleurs pour créer des œuvres en 3D avec les lunettes Chromadeph. Un atelier sur les illusions d'optique comme celles qui permettent la tridimensionnalité des œuvres dans l'exposition en cours.

Inscription obligatoire via Sport-Plus à compter de la mi-septembre.



LES ANIMAUX DÉGUISÉS AVEC ÉDUCAZOO – 25 OCTOBRE

Pour survivre, certains animaux décident de passer inaperçus et ça fonctionne. Dans cette activité, qui se déroulera dans la salle multifonctionnelle de la bibliothèque, vous pourrez découvrir les champions du camouflage! Phasme, dragon d'eau, grenouille, boa des sables, hamster, gecko, lapin et furet.

Il y aura 2 groupes de 25 participants de 4 à 12 ans :

- Groupe 1: 13 h à 14 h
- Groupe 2: 14 h 10 à 15 h 10

L'entrée est gratuite, mais l'inscription est obligatoire via Sport-Plus à compter de la mi-septembre.

Mémoire et fiction d'Angela Calle

Du 18 septembre au 21 octobre 2025 – Bibliothèque municipale

L'artiste Angela Calle, d'origine colombienne, présente son exposition *Mémoire et fiction*.

Ses souvenirs — enfance, exils, passages entre identités d'artiste, de femme et de migrante — forment un kaléidoscope d'images récurrentes.

Le vernissage aura lieu le 18 septembre, de 17 h à 19 h, en présence de l'artiste. Des bouchées et boissons seront servies pour l'occasion. Bienvenue à tous!



(Re)Connexions humaines

UNE EXPOSITION À VISAGE HUMAIN D'UGO MONTICONE ET SIMON DUPUIS

Du 23 octobre au 25 novembre – Bibliothèque municipale

Inspirée par un ouvrage d'Ugo Monticone, l'exposition inclut 20 œuvres magnifiques entièrement réalisées à la gouache par «l'illustrateur» Simon Dupuis, qui donne vie à ces rencontres par un procédé d'illusions d'optique.

En combinant récits de voyage captivants et œuvres immersives 3D (avec les lunettes fournies sur place), ce projet offre une expérience authentique et tangible pour se reconnecter avec le monde sans utiliser d'écrans.

Le vernissage aura lieu le 23 octobre, de 17 h à 19 h, en présence des artistes. Des bouchées et boissons seront servies pour l'occasion. Bienvenue à tous! **Inscription obligatoire via Sport-Plus à compter de la mi-septembre.**



27 septembre, de 12 h à 16 h
Centre de plein air Roger-Cabana

12 h à 13 h

Lancement de deux balados culturels:

- Parcours historique: circuit patrimonial retraçant l'histoire de Saint-Hippolyte.
- Sentier Art-Nature: balado immersif à travers un sentier artistique en nature. Témoignages d'artistes et photos inédites à découvrir!

Présentation en présence des artistes et des représentants municipaux. Bouchées et rafraîchissements offerts. Ouvert à tous!

Activités pour toute la famille:

- | | |
|--------------------|---|
| 12 h à 16 h | Maquillage pour enfants |
| 12 h, 13 h et 14 h | Prestations déambulatoires de Bataka, ensemble de percussions inspiré de rythmes du monde |
| 13 h 15 et 14 h 15 | Contes <i>Entre l'écorce et l'arbre</i> , par Éveline Ménard, récits traditionnels d'ici et d'ailleurs sur le thème des arbres, des oiseaux et de la nature |
| 13 h à 14 h 30 | Jardin sonore: atelier musical interactif animé par Samuel Charrois avec des végétaux – oui, oui, des plantes, des fruits, des légumes! |
| 13 h à 15 h 30 | Impression végétale sur plaques de gel avec l'artiste Carine Génadry |

Une journée festive, artistique et gratuite pour petits et grands!



11^e ÉDITION

Le rendez-vous gourmand et festif est de retour! Cette année, les vins de la prestigieuse et renommée région de Bordeaux sont à l'honneur, avec des accords mets et vins savoureux, un menu de saison, de la musique en direct et l'animation du sommelier Jérémie Lévesque.

Deux soirées à ne pas manquer: **les vendredis 14 et 28 novembre 2025**, au parc du Grand Héron (55, 380^e Avenue, Saint-Hippolyte). Activité payante. Places limitées.

Inscriptions obligatoires via Sport-Plus à compter d'octobre.



Inscription via Sport-Plus

Numérisez ce code QR pour vous inscrire aux activités et événements.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville
450 563-2505
2253, chemin des
Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2246

**Mairie et direction
générale** p. 2232

Greffe p. 2232

Services aux citoyens
p. 2221

Taxation p. 2222

**Communications et
sécurité communautaire**
450 563-2505, p. 2275
55, 380^e Avenue

**Loisirs, culture et
vie communautaire**
450 563-2505, p. 2231
2060, chemin
des Hauteurs

Caserne
450 563-2505, p. 2262
1255, chemin
des Hauteurs

Garage municipal
450 563-2505, p. 2242
2056, chemin
des Hauteurs

Bibliothèque
450 224-4137
2258, chemin
des Hauteurs

ENVIRONNEMENT

Délai prolongé pour le remplacement des puisards

Le 8 juillet dernier, le conseil municipal amendait le Règlement 1245-23 afin de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2026, le délai pour le remplacement des puisards. Attention: les demandes de permis devront être déposées au Service de l'urbanisme au plus tard le 30 juin 2026. Le Service de l'environnement encourage les citoyens concernés à entreprendre sans tarder les démarches visant le remplacement de leurs puisards.

Marche à suivre:

1. Mandater une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière pour produire une étude de caractérisation du site et du terrain naturel;
2. Mandater un entrepreneur pour la réalisation des travaux;
3. Obtenir un certificat d'autorisation pour la construction d'une nouvelle installation septique auprès du Service l'urbanisme de la Municipalité de Saint-Hippolyte:
 - En ligne, sur le portail citoyen (citoyen.saint-hippolyte.ca);
 - En communiquant avec le Service de l'urbanisme au 450 563-2505, poste 2224, ou à urbanisme@saint-hippolyte.ca;
4. Procéder aux travaux de construction de la nouvelle installation septique;
5. Transmettre au Service de l'urbanisme le rapport d'inspection et de conformité de la nouvelle installation septique (réalisée par le professionnel) à la fin des travaux.

N'oubliez pas que la Municipalité met à la disposition des propriétaires qui le désirent le programme Écoprêt afin de faciliter le financement du remplacement des puisards. Le gouvernement du Québec offre également un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.

Pour plus d'informations, consultez la section Grands projets au citoyen.saint-hippolyte.ca.

SÉCURITÉ INCENDIE

UN INCENDIE DE MÉGOT, CE N'EST PAS RIGOLO !

Éteindre une cigarette dans un pot à fleurs, dans de la terre noire, du paillis ou toute autre matière similaire vous met grandement à risque d'être victime d'un incendie de bâtiment. Ces matières sont composées de tourbe, de mousse et de copeaux combustibles. Elles contiennent également des engrais chimiques. Il s'agit de sources potentielles d'incendies lorsqu'elles sont en contact avec une source de chaleur. Il peut s'écouler jusqu'à quatre ou cinq heures entre le moment où une cigarette est écrasée et l'apparition d'une première flamme.

Recommandations :

- Il est fortement recommandé d'utiliser un cendrier approprié aux risques extérieurs, comme le vent.
- À la maison, vous pouvez utiliser une boîte de conserve ayant une bonne profondeur, que vous remplirez de sable humide.
- Installez votre cendrier sur une surface incombustible et stable.

